



SERVICES PARTAGÉS CANADA

Invitation à se qualifier pour la démonstration du défi de simulation météorologique en environnement infonuagique par calcul de haute performance (CHP)

N° de l'invitation à se qualifier (ISQ)	HPC21-001	Date	28 septembre 2021
N° de dossier GCDocs	S. O.	N° de référence du SEAOG	PW-21-00967713

La présente modification vise la diffusion des réponses du gouvernement du Canada aux questions des répondants potentiels. Toutes les conditions de l'ISQ demeurent inchangées.



LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À :

1. Diffuser les réponses du gouvernement du Canada aux questions des soumissionnaires.

REMARQUE : Les questions d'éclaircissement des répondants sont numérotées selon leur ordre d'arrivée à Services partagés Canada (SPC).

1. RÉPONSES DU CANADA AUX QUESTIONS DES RÉPONDANTS QUALIFIÉS

Question 1 :

1.3 Aperçu du processus d'ISQ prévu

Quel est l'échéancier prévu pour la diffusion de la DDR et la DP?

Réponse du Canada à la question 1 :

Aucun échéancier n'a encore été établi pour un éventuel processus de suivi de la DDR, tel qu'il est décrit à la section 1.3 c) et il n'y a aucune certitude qu'une DDR soit complétée. Ce processus d'ISQ ne prévoit pas la diffusion d'une DP comme résultat direct de ce processus.

Question 2 :

1.3 Aperçu du processus d'ISQ prévu

Pouvez-vous décrire l'approche privilégiée par le Canada pour le processus contractuel? Veuillez noter que pour passer un marché directement avec un fournisseur de services infonuagiques, il faudrait trouver un moyen de tirer parti de l'accord d'entreprise sur l'infonuagique intégré au véhicule d'approvisionnement des services infonuagiques du gouvernement du Canada (32099).

Réponse du Canada à la question 2 :

Ce processus d'ISQ est un processus autonome qui ne mènera pas à une DP. Il convient également de mentionner que ce processus d'ISQ ne mènera pas à un contrat pour les services infonuagiques du gouvernement du Canada.



Question 3 :

Renseignements généraux

Le Canada envisagerait-il de tirer parti du véhicule d'approvisionnement des services infonuagiques du gouvernement du Canada (32099) existant pour accéder aux services de CHP? Si non, quelles conditions régiront la DP qui en résultera?

Réponse du Canada à la question 3 :

Ce processus d'ISQ vise à permettre au Canada d'acquérir des connaissances sur l'utilisation du CHP infonuagique pour les applications météorologiques. Aucune DP ne résultera de cette ISQ.

Question 4 :

Renseignements généraux

SPC et ECCC ont-ils fait appel au service de courtage infonuagique de SPC pour obtenir de l'aide et des conseils?

Réponse du Canada à la question 4 :

Le Canada ne répondra pas à cette question puisqu'elle ne concerne pas le processus d'ISQ.

Question 5 :

1.2 Aperçu du projet

Des systèmes sur place devront-ils être gérés ou soutenus en plus du CHP infonuagique?

Réponse du Canada à la question 5 :

Aux fins de la présente ISQ, il n'y aura pas de systèmes sur place qui devront être gérés ou soutenus en plus des ressources infonuagiques sollicitées.

Question 6 :

2.3 Présentation d'une seule réponse

Quelles sont les différences entre « répondant » et « sous-traitant »? Si un partenaire du fournisseur X décide de répondre à l'ISQ avec une solution qui utilise la technologie



informatique du fournisseur X (avec ou sans notre connaissance), cela signifie-t-il que le fournisseur X est un « sous-traitant » dans le cadre de la soumission du partenaire ou le fournisseur X est-il considéré comme un « répondant »? Cela fonctionnera-t-il de la même manière pour les autres fournisseurs de services informatiques, tels que Microsoft, AWS, IBM, etc.?

Réponse du Canada à la question 6 :

Nous estimons que cela est décrit à la section 2.3 : « *Présentation d'une seule réponse* ». L'objectif de la présente ISQ est de s'assurer que chaque répondant qui remplit une soumission atteste ne pas se considérer lié à un autre répondant.

Question 7 :

Section 3.1.8 e)j de l'EDT – Sécurité

Si nous (fournisseur X) soumettons une réponse directe, cela nous empêche-t-il de faire appel à des partenaires pour toute offre future (en supposant que nous soyons qualifiés) liée à l'ISQ? À ce stade, nous ne disposons pas de suffisamment de renseignements sur la solution/les exigences finales pour savoir s'il est judicieux de faire appel à des partenaires. Si nous soumettons une offre directement, nous voulons nous assurer que cela ne nous empêchera pas d'inclure des partenaires ou des sous-traitants lors de la ou des étapes suivantes, si nécessaire. Pouvez-vous nous éclairer ou nous conseiller à ce sujet?

Réponse du Canada à la question 7 :

Non, une réponse à la présente ISQ n'entraînera pas l'exclusion d'un futur processus concurrentiel. Il n'est pas prévu d'émettre une DP en rapport avec ce processus d'ISQ. Le Canada cherche uniquement à acquérir des connaissances sur l'utilisation du CHP informatique pour les applications météorologiques. Il en va de même pour tout partenaire que votre organisation pourrait employer ou avec lequel elle pourrait travailler. La participation à la présente ISQ n'aura pas d'incidence négative sur leur capacité à soumissionner pour des contrats futurs.